

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 19 octobre 2021

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Haddad, Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Chartier

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Mesdames Cahn-Bouchou, Moleirinho, Guérin

- Mairie :

Madame Tordjman (Conseiller Municipal)

Madame Loiseau (Directrice de l'Education à la Mairie)

Excusés :

- Parents d'élèves excusés : Mesdames Dahan, Leon Prosper, Nakache, Amory, Blaszezykowska, Meziane, Montoya, Monsieur Kazanci

- IEN : Monsieur Sarie

Préambule : présentation et tour de table (car l'Equipe Pédagogique et les Représentants de Parents d'Elèves sont en partie renouvelés cette année).

Nous avons pris le parti de ne pas établir à l'ordre du jour de point précis concernant la situation sanitaire et le protocole qui en découle, car il nous a paru plus judicieux qu'il transparaisse (si toutefois c'était utile) à travers l'ensemble des points abordés car les incidences sont générales et empiriques.

1- Bilan de la rentrée scolaire

- Le Règlement Intérieur de l'Ecole n'a pas changé et est adopté à l'unanimité.

Bien entendu, son contenu a été en quelque sorte annexé par la superposition des impondérables en lien avec le protocole sanitaire : en matière d'horaire, d'organisation, d'aménagement des enseignements... Les impératifs sanitaires ont été présentés en détail en début d'année par le biais de plusieurs notes explicatives successives à destination des familles.

Nous rappelons qu'une circulaire interdit l'usage des téléphones portables dans les écoles et même durant les événements exceptionnels (se déroulant hors de l'établissement) tels que les activités sportives, les sorties et les voyages scolaires.

- La majeure partie des commandes de matériel est arrivée en temps et en heure, mais globalement elles étaient très incomplètes à la rentrée, handicapant la bonne mise en place logistique de certaines classes et certaines disciplines, dépourvues de certains cahiers, voire de fichiers ou manuels. Des manques étaient notables auprès de plusieurs prestataires :

Majuscule (fournitures scolaires)

Pichon (matériel d'art plastique)

Librairie « les Mots Mêlés » (manuels, fichiers)

Tout tend à rentrer dans l'ordre mais les livraisons ne sont pas encore exhaustives.

- En ce qui concerne la commande de mobiliers, les 3 chaises de bureau pour des enseignants et 25 chaises pour la salle des maîtres ont été livrées. Sont manquants : les 2 bacs à albums dévolus à équiper la BCD.

- Des travaux demandés de longue date ont été effectués dans l'école durant l'été :
Installation de la rampe et de la rambarde au niveau du portail principal de l'école.

Réfection des sanitaires du rez-de-chaussée.

Certains aménagements (et principalement concernant la cour de récréation) sont toujours très attendus. Nous craignons aussi le retour des fortes pluies, en référence aux problèmes d'étanchéité (durables et récurrents) des locaux.

Mme Tordjman précise qu'une visite des écoles lui a permis de constater l'état de vieillissement des écoles. Des recherches de fuites sont en cours afin de résoudre rapidement les problèmes d'infiltration dans les classes (contrôle des toits...). Un projet de travaux de rénovation sur les bâtiments est prévu dans un plan pluriannuel, sur 3 ans (étanchéité...)

- Il est à noter que certaines salles de l'école (à l'étage) n'étaient pas propres à la rentrée et que le ménage n'est globalement pas satisfaisant, encore et toujours.

L'ouvrage des femmes de ménage et leur assiduité ne sont pas remis en cause, mais la tâche d'entretien quotidien apparaît difficile à remplir compte-tenu des heures et des effectifs qui lui sont dévolus.

Mme Tordjman précise que les problèmes de ménage doivent être remontés régulièrement à Mme Picard ou à Mme Loiseau. Ces éléments sont nécessaires pour attaquer juridiquement la société et obtenir réparations (non-respect des feuilles de routes des femmes de ménage).

Des matières fécales et deux cadavres de souris ont été à nouveau retrouvés dans l'école. Les services de la municipalité en ont été informés.

Concernant les effectifs, l'école compte aujourd'hui 237 élèves, répartis dans 9 classes. La structure de l'école est la suivante :

CP A : 25 [Muriel Majo]

CP B : 25 [Véronique Hoffmann]

CE1 A : 26 [Valérie Haddad]

CE1 B : 25 [Céline Ragani]

CE 2 : 28 [Géraldine Le Goff]

CE2-CM1 : 26 (18+8) [Magalie Creusat]

CM1 : 25 [Matthieu Caro et Manon Chartier] Jours de Décharge de Direction : lundi et mardi

CM1-CM2 : 28 (14+14) [Karine Chauvin-Liegard]

CM2 : 29 [Sébastien Gall]

- L'école a subi les affres de la fermeture de la classe de CM1-CM2 de Madame Chauvin-Liegard (compte-tenu de la révélation d'un cas positif au Covid 19), durant la semaine du 16 au 23 septembre.

- A ce sujet, voici une dizaine de jours, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place dans le Val d'Oise. Il s'agit de limiter les fermetures de classe systématiques en cas de test positif d'un élève.

Pour cela, en plus d'une note d'information détaillée, un consentement (accompagné du numéro de sécurité sociale) a été demandé aux familles afin de procéder à des tests salivaires dans les écoles (si un cas venait à être détecté), effectués par un laboratoire, sous 48h. Seuls les enfants testés positifs ou dont les familles se seraient opposées au processus (en faisant savoir leur refus ou en ne communiquant pas l'attestation de consentement dûment complétée) seraient alors isolés chez eux (durant 7 jours en cas de non-participation, ou 10 jours en cas de résultat positif).

- Dans la foulée, un élève (alors « Cas Contact » de ses parents) a été testé, puis détecté « Positif » dans la classe de CPA de Madame Majo. Les délais pour les tests salivaires étant dépassés, la procédure (explicitée ci-dessus) était caduque et la classe a été fermée le lundi 18 octobre et le mardi 19 octobre.

2 - Compte de l'école

Le compte OCCE de l'école était créditeur à hauteur de 7347,20 euros, en date du 1^{er} septembre. Ce solde prend en compte le paiement annuel de l'adhésion à l'OCCE et du règlement des assurances scolaires pour les élèves et enseignants, dont le montant s'élève à 516,60 euros.

Les comptes de l'an dernier (avisés par Madame Dahan) ont été communiqués à l'OCCE dans les délais requis (à savoir avant le 30 septembre).

3 – Sécurité et Santé

Cette année encore, plusieurs exercices de simulation sont prévus :

- Comme chaque année, trois exercices d'évacuation doivent être effectués. Le premier (devant se tenir dans le mois qui suit la rentrée) s'est déroulé (sans incident) le lundi 27 septembre au matin.

Il est à noter qu'une porte coupe-feu défectueuse (identifiée l'an dernier à l'occasion du dernier exercice) a été réparée à la pré-rentrée.

- Le document PPMS a été remis au gout du jour et communiqué à la mairie et à l'inspection de la circonscription.

Au sujet des PAI (Projet d'Accueil Individualisé), de nouvelles modalités entrent en vigueur en cette rentrée. Ainsi, je cite : « *Les équipes des établissements se conforment (en cas d'urgence) aux prescriptions du médecin signataire du PAI, en l'occurrence le médecin traitant (spécialiste ou généraliste) qui les a rédigées et qui a signé le protocole. L'application de ce PAI n'est pas subordonnée à la contre-signature par le médecin de l'Education nationale* ».

A ce titre, lorsqu'il s'agit de remettre un jour un dossier déjà existant, un simple formulaire de reconduction est dorénavant fourni et à compléter par les parents, accompagné d'une nouvelle ordonnance.

4- Evaluations

- Cette année encore, les classes de Cycle 2 sont soumises à des évaluations :

Evaluations (nationales) CP et CE1 : la passation (en français et mathématiques) s'est déroulée entre le *lundi 13 septembre* et le *vendredi 24 septembre*.

Evaluations (départementales) CE2 : la passation (uniquement en mathématiques) s'est déroulée à compter du *lundi 4 octobre*, sachant que seul le champ des mathématiques était concerné.

- Les résultats ont été saisis et transmis à l'Inspection de Circonscription. Ils seront analysés et communiqués dès que possible aux parents d'élèves concernés.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) sera complété, cette année encore, sous sa forme semestrielle :

La première remise se déroulera la semaine du 17 janvier 2021

Le second parviendra aux familles durant la semaine du 13 juin 2021

5- Vacances apprenantes et APC

- Cette année, les vacances d'automne ne sont pas le théâtre de la mise en place des Stages de Réussites.

- Les Accompagnements Pédagogiques Complémentaires ont débuté courant septembre, uniquement pour les classes de Cycle 3 (ce qui a concerné 9 élèves : 6 CM1 et 3 CM2).

En effet, en Période 1, les classes de CP, CE1 et CE2 ont consacré ce temps à dessein de passation, correction et saisie des Evaluations Nationales et Départementales.

6 - Piscine

- Les classes de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) et de CM2 (Monsieur Gall) se rendent à la piscine (le mardi après-midi) en ce premier trimestre, sur la période du lundi 20 septembre au vendredi 10 décembre (pour un total de 10 séances), dans un souci (prioritaire) de passation de l'ASSN.

- Un questionnement demeure quant aux deuxièmes et troisièmes trimestres, toujours en fonction du protocole sanitaire et de ses exigences (qui sont difficilement conciliables avec la structure des vestiaires de la piscine d'Ezanville). Par conséquent, il est possible que les CM1 (voire les CE1) ne se rendent pas à la piscine cette année.

7- Projets et événements de l'année

Compte-tenu du protocole sanitaire en vigueur (de niveau 2, c'est-à-dire « Jaune »), de nombreuses manifestations habituelles, telles que la Semaine du Sport, les rencontres sportives inter-écoles, le Cross du Téléthon, le FunAthlé, les projets unissant les élèves de CM2 et les 6^{ème} du collège (dans le cadre de la liaison inter-degré)... sont espérées mais encore hypothétiques. En effet, des restrictions de brassage des élèves sont toujours préconisées.

Toutefois, quelques actions sont programmées ou étudiées, citons :

- Pour l'heure, nous sommes encore dans l'expectative quant à la tenue des classes découvertes pour l'année en cours. Nous n'avons pas réponse formelle en provenance de l'Inspection quant aux autorisations nécessaires à la conduite de tels séjours avec nuitées. De la même manière, nous n'avons pas la confirmation par la municipalité que, le cas échéant, il nous serait possible de programmer des départs (selon un cahier des charges identique à celui des années précédentes, à savoir deux classes par école, pour une durée d'une semaine...). La seule certitude est que les délais pour un séjour en classe de neige sont dépassés. D'hypothétiques séjours ne s'effectueraient pas avant le mois de mars, au plus tôt.

- Le projet « Orchestre à l'Ecole » de la classe de CM2 se poursuit. Les élèves (pensionnaires des classes de CM2 et de CM1-CM2) se rendent (comme l'an dernier) chaque jeudi (entre 14h et 16h) au conservatoire de la ville pour une heure de pratique par atelier (percussions, violon, saxophone, trompette), puis une heure d'orchestre. Là encore, un protocole sanitaire adapté est en vigueur (notamment pour les instruments à vent).

- Les deux classes de CP de l'école peuvent (cette année encore) profiter de la tenue d'ateliers de présentations d'instruments de musique par le Conservatoire de la ville (sous la modalité d'une classe par jour).

- Les classes de CM1 et de CM1-CM2 bénéficieront d'un cycle de 6 séances (d'une heure) de golf à Roissy. Le transport en car est pris en charge par la Communauté de Communes. Le module débutera le jeudi 18 novembre et s'achèvera le jeudi 6 janvier.

- Les classes de CP et CE1 se rendront (enfin !) au théâtre Silvia Monfort le mardi 30 novembre afin d'assister à une représentation (mainte fois reportée) du spectacle « Ouchigueas ».

- A l'instar du Projet Miss Louise et Myla qui fut mis en œuvre et mené à bien voici quatre ans, un nouveau Projet Opéra est en projet et (comme l'ancien) concernerait 5 classes de l'école (et devrait être liée à l'autre action musicale : Orchestre à l'Ecole), à savoir : CM2 (M. Gall), CM1-CM2 (Mme Chauvin-Liegard), CE2-CM1 (Mme Creusat), CE1 A (Mme Haddad), CE1 B (Mme Ragani). Afin de le mener à bien, des subventions ont été sollicitées auprès de l'Education Nationale et de la municipalité (sous la forme de projets, d'ores et déjà complétés et transmis à qui de droit).

- Courant septembre, dans un souci de promouvoir et étayer les activités culturelles dont est riche la ville de Saint-Brice, des agents municipaux issus des structures que sont la bibliothèque et la ludothèque sont venus tenir des ateliers participatifs d'une heure auprès de toutes les classes de l'école.

De nombreuses classes de l'école se sont déjà rapprochées de ces intervenants afin que leurs élèves puissent profiter de ces actions durant l'année à venir.

- Les classes de CM1 (M. Caro et Madame Chartier) et de CM1-CM2 (de Madame Chauvin) se sont inscrites à un module de mini-hand, en collaboration avec le Directeur Technique du club local. Il s'agit de bénéficier de trois séances d'entraînement, avant participation à un tournoi réunissant toutes les classes de Cycle 3 de la ville qui souhaitent y participer. L'événement se tiendra le jeudi 19 ou le vendredi 20 mai au gymnase Lionel Terray.

- Il est à noter que le photographe de la société « Atelier des Souvenirs » sera présent dans l'école le mardi 16 novembre au matin, afin de réaliser les prises de vue individuelles (dont les commandes, cette année encore, s'effectueront directement par paiement en ligne).

En l'état de la situation sanitaire encore très floue et incertaine, nous ne prévoyons ni fête de fin d'année, ni sortie de fin d'année.

- Un projet bucco-dentaire (en lien avec l'ARS) proposé par la Mairie aux classes de Grande section et CP.
- En ce qui concerne les projets menés à l'école, Mme Tordjman sollicite les parents d'élèves élus et souhaiterait une mobilisation de ces derniers en termes d'aide aux enseignants au sein des écoles. Ainsi, elle propose une réunion de rencontre avec les parents élus le samedi 20 novembre à la nouvelle mairie.

8- Calendrier des Conseils d'Ecole

Voici les dates proposées pour la tenue des deux prochains Conseils d'Ecole de l'année scolaire :

Mardi 15 février 2022 à 18h15

Mardi 14 juin 2022 à 18h15

Elles sont acceptées par les parents d'élèves présents.